

29EME CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME ONUSIDA

DU 13 AU 15 décembre 2011 à Genève

Participation de Son Excellence Monsieur

Ali Yacoub Mahamoud Ministre de la Santé de la Santé de Djibouti

Introduction

Djibouti est membre du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA depuis Janvier 2011, et ce en remplacement de l'Ethiopie.

Le pays représente siège en tant que représentant des pays du Bloc de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique. A titre de rappel, les membres sont élus par le Conseil Economique et Social de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Le mandat des membres est de deux ans et la représentation des blocs pays se fait par rotation sur base de l'engagement politique vis-à-vis du VIH et SIDA et de la Confiance des pays de la région représenté.

Le Ministre de la santé a tenu à participer aux débats pour exprimer non seulement le point de vue de Djibouti mais aussi celui des pays de la région représenté. Le conseil s'est déroulé en trois temps à savoir i) la présentation et discussion des différents rapports avant leur adoption, ii) l'évolution et le suivi des différents engagements et discussion thématique iii) la mise en place du nouveau Bureau à travers l'élection des membres du nouveau Bureau.

Présentation, discussion et adoption des Rapports de progrès

Le conseil a délibéré sur les rapports de la **28 ème session du PCB**, le Rapport du **Directeur Exécutif de l'ONUSIDA**, celui **des ONGS** en rapport avec les droits humains, le suivi de **la réunion de haut niveau** de l'Assemblée Générale de New York juin 2011 ainsi que le plan global Mondial en faveur de **l'élimination des nouvelles infections au VIH parmi les enfants** avant 2015 et du maintien en vie de leurs mères.

Intervenant sur ces différents rapports, le Ministre de la Santé a salué la qualité des deux rapports qui reflètent les interventions menées. Il a félicité le Directeur Exécutif pour le travail accompli par l'ONUSIDA en particulier dans la mobilisation de la communauté internationale pour que la réponse mondiale à l'épidémie du VIH et SIDA reste soutenue malgré le contexte financier difficile. Au regard des résultats de la Réunion de haut niveau tenue à New York et du degré de mise en œuvre des recommandations les six derniers mois, **le Ministre de la Santé de Djibouti, Monsieur Ali Yacoub Mahamoud** a demandé à l'Assistance de féliciter le Directeur Exécutif pour son leadership qui a permis de garder la mobilisation globale sur la question du VIH et SIDA malgré le contexte difficile de crise financière que traverse le monde. Aussi a-t-il salué l'approche novatrice de concentrer

l'appui de l'ONUSIDA au niveau des pays pour accélérer l'obtention des résultats tant sur le plan préventif que curatif.

Il a demandé au Directeur Exécutif de l'ONUSIDA de maintenir le Cap dans son plaidoyer au niveau global pour que les recommandations de la déclaration politique soit une réalité dans les pays en particulier de la sous région.

Après la présentation du rapport des ONGS sur la question des droits humains qui doit être au centre de la réponse mondiale au VIH et SIDA, le Ministre de la Santé a indiqué que Djibouti considère cette question dans sa dimension de santé publique et de droits pour tous à accéder aux services de prévention, de soins et de soutien afin de concrétiser l'accès universel.

En effet, toute personne vivant sur le territoire de Djibouti accède aux services de prévention, de soins sans considération de son mode de vie, ni de ses convictions philosophiques ou religieuses. Le pays fonde sa stratégie sur une vision solidaire pour ne laisser personne au bord de la route vers l'accès Universel et la vision d'éliminer toute nouvelle infection à VIH, tout nouveau décès liés au VIH et toute discrimination.

En rapport avec le **suivi de la mise en œuvre de la déclaration politique adopté en juin 2011 à New York**, le Ministre a indiqué les progrès enregistrés à Djibouti malgré la rareté des ressources financières.

Djibouti s'est engagé à mettre très rapidement en œuvre les recommandations de la déclaration politique visant l'intensification de la lutte contre le VIH et SIDA. Le conseil des Ministres a été informée des recommandations de la conférence et la population a été informée et mobilisée à travers la presse au mois de juin et Juillet 2011.

En plus de cette mobilisation politique, le pays a entamé des actions au niveau programmatique avec l'appui de l'ONUSIDA et d'autres agences des Nations Unies. Ainsi la revue son Plan stratégique de lutte contre le VIH et SIDA 2008-2012 a été menée pour approfondir l'analyse de l'épidémie et de la réponse apportée pour mieux reprogrammer les interventions pour les cinq années à venir.

L'analyse de la **situation épidémiologique** et comportementale a été conduite avec synthèse des données de la surveillance sentinelle de 2006-2010 suivi de l'estimation pour la première fois de la taille des populations les plus à risque dont les travailleuses du sexe et les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes. Cet exercice a abouti à la rédaction du premier rapport sur les modes de transmission du VIH et SIDA à Djibouti dont les résultats ont permis d'affiner les interventions de prévention pour le prochain plan 2012-2016.

L'analyse de la **réponse nationale** apportée ces quatre dernières années a permis de mesurer les progrès et de déterminer les carences à combler dans le prochain plan tant sur le plan préventif, curatif et de soutien. Des carences programmatiques ont été identifiées dans tous les domaines et l'analyse des disponibilités financières permettra au pays de bien cibler notre démarche de mobilisation de ressources.

Le nouveau **plan stratégique 2012-2016** est basé sur la vision ONUSIDA de zéro nouvelles infections, Zéro nouveaux décès et Zéro discrimination ainsi que les cibles de la déclaration politique de New York sus mentionnée. Le Ministre de la Santé a remercié l'ONUSIDA pour l'appui apporté durant tout le processus dont les résultats permettront d'espérer l'atteinte des objectifs fixés.

Afin de faire face à la situation de rareté de ressources suite aux récentes décisions du Conseil d'administration du Fonds Mondial, Djibouti a mis en place un dispositif pour les trois prochains mois avec l'appui de l'ONUSIDA et le Système des Nations Unies pour mener les actions urgentes suivantes:

- i) la Finalisation et la présentation au conseil des Ministres pour approbation du nouveau plan stratégique national 2012-2016 doté d'un plan opérationnel clair avec Budget pour les deux premières années avec indication claire des ressources disponibles et ceux à mobiliser,
- ii) Organisation d'une réunion des partenaires sur la lutte contre le VIH et SIDA le 25 Janvier 2012 pour la mobilisation de ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan opérationnel 2012-2013.
- iii) Accélérer la mobilisation de ressources auprès Des partenaires suivants ;
 - Le Système des Nations Unies de Djibouti à travers le plan commun des Agences des Nations Unies d'appui à la réponse nationale VIH et SIDA ;
 - La Banque Islamique à travers l'ONUSIDA pour le Volet de prévention de la transmission de la mère à l'enfant ;
 - Le PEPFAR avec l'appui de l'USAID et du gouvernement des Etats-Unies ;
 - La formulation d'un projet de continuité de services essentiels élargis à soumettre d'ici le 31 Mars 2012 au nouveau mécanisme transitoire de financement du Fonds Mondial de lutte contre le VIH et SIDA, Tuberculose et Paludisme.

Le Conseil a analysé le rapport d'avancement du plan mondial pour éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants à l'horizon 2015 et maintenir leurs mères en vie. La Ministre de la santé a partagé l'expérience de Djibouti à travers la démarche pour concrétiser cet objectif. A Djibouti l'élimination de la transmission de la mère à l'enfant a été érigée en une priorité nationale depuis mars 2011 .En effet Son Excellence le Président de la République a signé une circulaire présidentielle qui instruit tous les secteurs pour la mise en œuvre de cet objectif.

Djibouti se réjouit d'avoir participé à la task force mondiale qui a élaboré le plan global et voudrait solliciter le soutien de l' ONUSIDA et des partenaires pour la mise en œuvre de ce plan au niveau pays.

Une analyse de la situation a été conduite avec un plan national ainsi qu'un organe de coordination et de suivi des actions pour l'élimination de cette voie de transmission de la maladie. Le Ministre de la santé a remercié le directeur Exécutif pour avoir approché la Banque Islamique de développement dans le cadre de la recherche des financements innovants et d'avoir mis Djibouti dans les premiers pays bénéficiaires de ce projet qui devrait démarrer au premier trimestre 2012.

De la Deuxième évaluation Indépendante et Soutien Technique de l'ONUSIDA

Djibouti encourage de poursuivre la mise en application des recommandations de cette évaluation qui a été conduite en 2009 et demande un appui plus renforcé au niveau des pays qui serait un des piliers pour asseoir des réponses durables à travers le renforcement des capacités nationales.

Le soutien technique de l'ONUSIDA reste indispensable au niveau des pays dans le domaine de la planification stratégique et de la production d'informations stratégiques afin de concrétiser la recommandation de « mieux connaître son épidémie pour mieux connaître sa réponse ».

Il est important aussi de maintenir le soutien technique dans le domaine de la mobilisation de ressources sur base des projets bien documentés et basés sur des données fiables qui montrent des évidences scientifiques.

Comme indiqué dans les interventions menées conjointement avec ONUSIDA, Djibouti salue l'apport de l'ONUSIDA dans ce domaine en particulier ces deux dernières années où le pays avait besoin des évidences pour remobiliser les ressources et les partenaires.

Segment Thématique : Le VIH et l'Habilitation des environnements Juridiques

Au cours de la session, Monsieur Ali Yacoub Mahamoud, Ministre de la Santé de Djibouti a présenté l'expérience de Djibouti en matière de promotion de droits humains dans le contexte de la lutte contre le VIH et SIDA.

Il d'emblée indiqué que Djibouti considère cette question dans sa dimension de santé publique et de droits pour tous à accéder aux services de prévention, de soins et de soutien afin de concrétiser l'accès universel.

C'est ainsi que le pays s'est doté en 2007, d'une loi portant protection des Personnes vivant avec le VIH et promotion de l'accès aux services de prévention, de soins et de soutien. Cette loi donne accès aux services à toute personne vivant avec le VIH qui se trouve sur le territoire de Djibouti. Aussi faut-il noter que ces services sont complètement subventionnés afin de s'assurer de l'accessibilité financière en particulier pour les plus démunis. Les personnes étrangères accèdent au territoire de Djibouti et y résident sans tenir compte de leur statut sérologique. Les chiffres le témoignent car, considérant la file active des personnes qui sont sous antirétroviraux, 30 à 40 % sont d'origine étrangère.

Sur le plan institutionnel, le réseau Djiboutien des Personnes Vivant avec le VIH fait partie des instances de coordination nationale et le gouvernement a veillé à ce qu'ils participent à la définition et la mise en œuvre des stratégies. A titre d'exemple, le Réseau national des PVVIH fait partie de l'équipe nationale en charge de la formulation du plan stratégique national et leur siège est au sein de l'instance de coordination de la réponse nationale qu'est le Secrétariat Exécutif de lutte contre le VIH et SIDA, Tuberculose et Paludisme.

Le réseau siège au Comité de Coordination Multisectorielle Inter partenaire, organe du pays qui coordonne la mise en œuvre des projets financés par le Fonds Mondial.

Djibouti est convaincu que cette approche humaniste et solidaire mettant au cœur de la lutte contre le VIH et SIDA, le respect des droits humains est celle qui permet de concrétiser rapidement l'accès Universel pour atteindre Zéro nouvelles infections, Zéros Nouveaux Décès et Zéro discrimination.

Comme mentionné précédemment, Djibouti est en cours de finalisation du développement du plan stratégique 2012-2016 et une attention particulière a été portée sur l'intégration de la dimension droits humains. Un expert à cet effet a été recruté pour appuyer l'équipe nationale en charge de la formulation du plan stratégique et le Ministre de la Santé a indiqué qu'il veillera personnellement pour que la mise en œuvre des interventions identifiées dans le domaine du respect des droits humains soit une réalité.

Rencontre avec le Directeur Exécutif de l'ONUSIDA , Monsieur Michel Sidibé

Le Ministre de la Santé a au cours de cette mission eu un entretien avec le Directeur Exécutif de l'ONUSIDA, Mr Michel Sidibé et ont échangé sur les points suivants.

1. Discussion sur la situation globale pour faire face à la raréfaction de ressources financières avec comme conséquence la réduction des financements provenant du Fonds Mondial de lutte contre le VIH, SIDA, Tuberculose et paludisme. Ils ont reconnu ensemble la nécessité de continuer le plaidoyer auprès des partenaires pour que la mobilisation de ressources puisse se poursuivre pour maintenir le cap. Les pays devront aussi explorer les voies de mobilisation de ressources domestiques tant au niveau du gouvernement qu'au niveau du secteur privé. Djibouti étant parmi les 31 pays prioritaires pour l'ONUSIDA pour les cinq prochaines années, le Ministre a demandé l'approbation rapide des fonds alloués au pays compte tenu de la situation actuelle ;
2. Finalisation de l'approbation du projet de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant soumis par ONUSIDA à la Banque Islamique. L'ONUSIDA a indiqué que l'approbation est presque finalisée et la Banque indiquera avant la fin 2011 les documents nécessaires pour approbation et le projet devrait démarrer au premier trimestre 2012, et

3. Le Ministre a sollicité l'appui de l'ONUSIDA pour le plaidoyer auprès du Fonds Mondial pour le financement de la continuité de services élargis compte tenu que le Fonds Mondial vient d'annuler les demandes des pays pour la série 11 des financements. L'ONUSIDA a mis à la disposition de Djibouti une expertise technique pour formuler une proposition à soumettre au nouveau mécanisme de financement transitoire proposé par le Fonds Mondial.

Conclusion

La mission s'est très bien déroulée et l'expérience de Djibouti a été partagée. Les points de vue de la région ont été exprimés et la rencontre avec le Directeur de l'ONUSIDA a consolidé les relations entre Djibouti et cette organisation ONUSIENNE.

Le conseil de Coordination du Programme ONUSIDA a pris des décisions et recommandations pertinentes et a rappelé que l'action de l'ONUSIDA est à tous égards orientée par les principes directeurs suivants et qu'elle est donc :

- Alignée sur les priorités des parties prenantes nationales ;
- Fondée sur la participation significative et mesurable de la société civile, en particulier des personnes vivant avec le VIH et des populations les plus exposées au risque d'infection par le VIH ;
- Fondée sur les droits humains et sur l'égalité des sexes ;
- Fondée sur les meilleures données scientifiques et connaissances techniques disponibles ;
- Promotrice de ripostes complètes au sida qui intègrent la prévention, le traitement, les soins et l'appui, et
- Fondée sur le principe de non-discrimination.